

part directement dans le milieu naturel, entraînant une grave pollution.



Cette situation se produit lorsque les particuliers raccordent au réseau :

- 1/ la vidange de leur piscine
- 2/ le pluvial de leur toit.

Des tests de fumée récemment effectués ont confirmé cet état de fait.

J'invite instamment les administrés qui, par ignorance ou négligence, auraient réalisé ce type de raccordement de réaliser les travaux nécessaires. Je précise également, qu'il n'est pas possible de déverser sur la voie publique les eaux de piscine qui, traitées, sont nuisibles au milieu naturel.

Je rappelle que les articles R.116-2 du code de la voirie routière (amende de 5ème classe) et R.1331-2 du code de la santé publique, s'appliquent ici.

Des contrôles seront effectués à l'automne, aussi, mettez à profit cette période estivale pour vous mettre en conformité...

Le secrétariat est à votre disposition pour vous conseiller et vous renseigner.

Je compte sur votre civisme.

SURVEILLEZ VOTRE CONSOMMATION D'EAU AVEC « AQUAPERSO »

Le Syndicat Mixte de Garrigues-Campagne a déployé un réseau de télé-relevé des compteurs d'eau équipés d'un module radio « Aquaperso », installés par VEOLIA. Depuis le 14 Juin 2012, ce service vous permet de contrôler sur internet votre consommation d'eau (et de détecter une fuite) : Connectez-vous au portail www.veoliaeau.fr et créez votre espace client. Le service clientèle de VEOLIA EAU est également à votre disposition au 0811900500 afin de répondre à vos questions.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CHEMINS ET ROUTES DE SAUSSINES

Nous continuons notre programme d'entretien de la voirie communale : la réfection du **Chemin des Costasses** et du **Chemin situé Combe de Ginjon**

a été réalisée en bi-couche; la **Rue des Grèses** en partant de l'Avenue de Boisseron fera bientôt peau-neuve. Enfin, à la mi-septembre il est prévu de poursuivre les travaux sur l'Avenue de St-Hilaire à partir du parking de la Côte.

ESPACE « LA FORGE »

Expo du 2 juillet au 15 septembre 2012 .

Les élèves de CM1-CM2 de l'école de Saussines ont écrit des poèmes sur le thème de l'amitié, dans le cadre d'un atelier philo animé par l'association Ribansol-Lire.

Vous pourrez les découvrir aux horaires d'ouverture d'été : mardi 17h /19h; mercredi 10h /12h; vendredi 18h / 20h et samedi 10h /12h.

Fermeture estivale : La médiathèque fermera ses portes une quinzaine autour du 15 août...

COMMUNIQUE DE PRESSE DU PREFET DE L'HERAULT : TOUR DE FRANCE

13ème étape du Tour de France cycliste :



Le samedi 14 Juillet 2012 de Sauteyrargues (départ 12h30) au Cap d'Agde (arrivée 17h30). Détails disponibles sur : <http://www.letour.fr>

SOYEZ VIGILANTS !

Date	Activités
07/07/12	20h - Lonely Circus, « Le poids de la peau » un spectacle époustoufflant et poétique. 22h - les Malapeste, « Jonny Berouette » , augustes clowneries sur un air d'accordéon Réservations au 04 47 86 47 08 ou foliesaussines@orange.fr
08/07/12	Journée festive en famille sous les feuillages du parcours de santé. Atelier de recyclage ludique animé par TERRA. Chasse au trésor, pique-nique géant, jeux loufoques.
11/07/12	Passage du Mammobile sur le parking du groupe scolaire de 8h30 à 12h30.
13/07/12	20h - repas sous les étoiles 23h - feu d'artifice offert par la Mairie suivi d'un bal populaire animé par Sharm Musette.
14/07/12	12h - Apéritif Fête Nationale offert par la Mairie à l'Espace « Monlor SAMALIN » 12h30 passage Tour de France à Sauteyrargues, pour arriver au Cap d'Agde à 17h30.

Édité par la Mairie de Saussines

1, Place de la Mairie
34160 SAUSSINES

Téléphone: 04 67 86 62 31

Fax: 04 67 86 44 27

Email:

contact@mairie-saussines.fr

Site web:

www.saussines.fr



LA FEUILLE INFOS

Accueil en Mairie

Lundi et Vendredi : 9h00 à 12h00

**Mardi et Jeudi : 9h00 à 12h00
15h00 à 18h30**

Tel. : 04 67 86 62 31—Fax : 04 67 86 44 27

E-mail : contact@mairie-saussines.fr

www.saussines.fr



2ème Trimestre 2012

- Le mot du Maire
- Moustique tigre
- Aire de Jeux
- Déchetterie
- Information CAF
- Ateliers détente aux aidants familiaux
- CCAS - Plan Canicule
- Une Centenaire
- Station d'épuration intercommunale
- Recyclage solidaire
- Gestion de l'eau
- Travaux voirie
- Espace « La Forge »
- Tour de France

LE MOT DU MAIRE

Après une fête votive qui s'est déroulée dans les meilleures conditions, tant au niveau des animations que de la sécurité, voici le temps des vacances .

Quelques travaux seront réalisés pendant cette période : réhabilitation du réseau d'eaux usées Avenue de St-Hilaire, enfouissement des réseaux électriques et télécoms, réfection de chaussée Rue des Grèses.

En espérant que ces chantiers n'entraîneront qu'un minimum de gêne pour les usagers.

Je souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances. *H. Sarrazin*

LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DU « MOUSTIQUE TIGRE » DANS L'HERAULT



En 2011, le moustique *Aedes Albopictus* s'est implanté en Languedoc-Roussillon et présente un fort potentiel de développement. Cet insecte est le principal vecteur des virus du **chikungunya** et de la **dengue**.

Le déclenchement d'une épidémie dépend : de la densité des moustiques, de notre capacité à lutter contre la prolifération des gîtes larvaires, et de notre protection individuelle contre les piqûres de moustiques.

Il est important que les particuliers participent à l'élimination des gîtes larvaires, en vidant tous les récipients d'eau qui permettent aux larves de se développer. Un arrêté préfectoral autorise les agents du Conseil Général à pénétrer avec leur matériel sur votre propriété. Au préalable, vous serez avisé de

ce passage. Nous vous remercions de votre implication et mobilisation dans cette campagne et vous invitons à consulter le site du Conseil Général de l'Hérault.

<http://www.albopicus34.org>

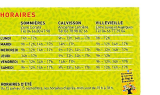
AIRE DE JEUX - Espace Ecoles

Prochainement, nous allons réaménager l'aire de jeux, afin d'apporter aux enfants une offre plus diversifiée. Les travaux démarreront fin juillet/début août, et rendront cet espace indisponible pour 2 à 3 semaines. Merci de votre compréhension.



ACCES AUX DECHETTERIES

L'accès aux déchetteries nécessite une carte, délivrée par le secrétariat de votre commune, sur présentation de la copie de la carte grise du véhicule utilisé pour aller à la déchetterie.

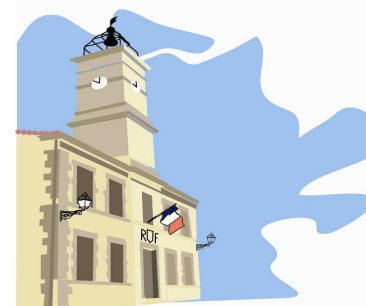


INFORMATION CAF DE LUNEL

Située au 158, Avenue des Abrivados, la CAF vous accueille les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h. Vous pouvez également consulter son site : www.caf.fr

ATELIERS DETENTE A LUNEL POUR AIDANTS FAMILIAUX

Si la maladie touche un de vos proches que vous aidez, participez à des Ateliers détente gratuits, afin de vous offrir un temps de répit !
Contact : Association « MA Vie »
T. 04.66.71.32.74 / 06.08.42.19.77
[Courriel : mavie.apa@gmail.com](mailto:Courriel:mavie.apa@gmail.com)



CCAS

Les permanences du CCAS s'interrompent pendant les vacances scolaires. Si vous souhaitez rencontrer un membre du CCAS, merci de contacter le secrétariat de la Mairie afin de convenir d'un rendez-vous.

Reprise le samedi 8 septembre 2012, puis tous les samedis de 11h à 12h en Mairie.

PLAN CANICULE

Comme les années précédentes, est activé le dispositif de veille et d'alerte canicule. Il sera opérationnel du **1er juin au 31 août 2012.**



Conformément au décret n° 2004-926 du 1er septembre 2004, les personnes les plus vulnérables du fait de leur âge, leur maladie, leur handicap ou

de leur isolement, ont la possibilité de se faire inscrire sur un registre spécifique. Celui-ci est exclusivement limité à la mise en œuvre du plan d'alerte, en vue d'une intervention éventuelle mais ciblée des services sanitaires et sociaux.

Les personnes qui peuvent demander à être inscrites sur ce registre nominatif sont :

- ▶ les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile,
- ▶ les personnes adultes en situation de handicap, résidant à leur domicile.

A cet effet, vous pourrez utiliser le [coupon réponse ci-joint](#) et l'envoyer au CCAS en mairie.

L'exposition d'une personne à une température extérieure élevée pendant une durée prolongée, sans période de fraîcheur suffisante pour permettre à l'organisme de récupérer, est susceptible d'entraîner de graves complications par dépassement des capacités de régulation thermique du corps humain.

Les périodes de forte chaleur sont alors propices aux pathologies liées à la chaleur, à l'aggravation

de pathologies préexistantes ou à l'hyperthermie, surtout chez les personnes fragiles et les personnes particulièrement exposées à la chaleur.

L'objectif du Plan National Canicule est de définir les actions de court et de moyen terme, dans les domaines de la prévention et de la gestion de crise, afin de réduire les effets sanitaires d'une vague de chaleur.

Dans ce cadre, le gouvernement a mis en place le Plan National Canicule qui définit les actions dans les domaines de la prévention et de la gestion d'une crise, et qui repose sur la mobilisation de tous (Etat, collectivités locales, associations, professionnels de la santé...).

Ce plan vise notamment, à repérer et à intervenir auprès des personnes à risque dont la fragilité se trouverait aggravée durant une canicule.

Pour vous-même ou pour l'un de vos proches, vous pouvez contribuer à ce geste de prévention et de solidarité citoyenne, en diffusant ces conseils aux personnes les plus touchées par les fortes chaleurs (personnes âgées, isolées, handicapées, enfants) et en ayant une attitude bienveillante vis-à-vis des plus vulnérables.

Les membres du CCAS.

CENTENAIRE SAUSSINOISE

Voilà déjà trois mois, que Madame Augustine ROCHETTE née le 03/04/1912 à Saint-Martin-Le-Vieil (Aude), fêtait à la maison de retraite son



centième anniversaire, entourée de sa famille et de ses amis, en présence du Maire, qui lui a adressé ses félicitations et vœux de bonne

continuation. Un petit résumé de sa vie :

Elle a passé toute sa jeunesse dans l'Aude, puis

trouva un travail d'employée de maison, où elle croisa un autre employé qui devint son mari. La guerre précipita leur séparation, et la fit veuve en 1939. Dans ces temps difficiles, elle rencontra Marius ROCHETTE qu'elle épousa en 1945 et de cette union naîtra Danielle BIANCIOTTO. Après la guerre, ils achetèrent un domaine viticole à Saussines auquel elle consacra sa vie.

LA FILIÈRE « TEXTILE, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES »

Savez-vous qu'en déposant vêtements, linge de maison et chaussures dans une colonne à textile, vous devenez un citoyen éco-solidaire ?

De nouvelles colonnes à vêtements viennent d'être installées sur notre commune par la Société Abi d'Occ, implantée à Vauvert. Cette entreprise d'insertion est chargée de la collecte, du tri et de la commercialisation du textile, linge de maison et des chaussures. Une fois collectés, les vêtements sont triés selon leur qualité et leurs fibres : 10% approvisionnent les 3 friperies de l'entreprise, dont une est située à Lunel; 50% partent à l'exportation; 35% sont destinés au recyclage et 5% sont détruits. L'objectif de la Société Abi d'Occ est de permettre à des personnes en difficulté économique d'acquiescer sur une période de 24 mois, l'expérience ou la qualification qu'il leur manque pour trouver un emploi durable, et de se vêtir à moindre coût.

La friperie, située 80, chemin de la Vidourlenque à Lunel, est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h (T: 04.67.27.60.88).

Alors, ne jetez plus vos vêtements, linge de maison et chaussures à la poubelle. Pensez à les déposer dans la colonne à textile implantée sur le parking du groupe scolaire.

Merci de votre geste solidaire!



STATION D'EPURATION INTERCOMMUNALE

Le projet de création d'une station d'épuration intercommunale implantée sur le territoire de la commune de SOMMIERES, regroupant Sommières, Villevielle, Boisseron et Saussines avance.

Des enquêtes préalables à la déclaration d'utilité publique de ce projet et à l'autorisation au titre de la loi sur l'eau, se déroulent depuis le 18 juin et prendront fin le 20 juillet 2012.

Le dossier de projet est à la disposition du public en Mairie.

Les observations peuvent être portées sur le registre d'enquête. Elles pourront également être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur domicilié en Mairie de Sommières, siège de l'enquête.

Le Commissaire Enquêteur désigné par le Tribunal Administratif siègera en Mairie de Saussines le 12 juillet 2012 de 16h à 18h30.

Son rapport et ses conclusions seront tenus à la disposition du public en Mairie et en Préfecture, pendant une durée d'un an, à compter de la clôture de l'enquête.

Si les conclusions de l'enquête le permettent, la déclaration d'utilité publique du projet et l'autorisation au titre de la loi sur l'eau, seront prononcées par arrêté des Préfets du Gard et de l'Hérault.

MESURES DE RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU

Le département de l'Hérault a été classé en zone de déficit quantitatif. **Il est interdit d'arroser les pelouses et les jardins entre 10h et 18h.**



PISCINES ET PLUVIAL : même problématique

Le réseau communal d'assainissement des eaux usées est un réseau unitaire. C'est-à-dire que pour bien fonctionner, il ne peut et ne doit, recevoir qu'un seul type d'effluents : les eaux sales.

Dès lors que la station d'épuration reçoit des eaux claires, les moteurs se mettent en pause et tout

